

PALOMA

Association loi 1901 d'intérêt général

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



L'association Paloma



Nos valeurs

LE TRAVAIL AVEC LES PAIR.ES

Les pair.es qui ont en commun l'expérience de la migration et du travail du sexe, sont essentiel·le·s dans notre approche de terrain. Les personnes paires sont des actrices clés pour la création du lien, l'adéquation des actions développées par Paloma aux besoins du public. Elles participent par leurs expertises à la réduction des risques et à la mobilisation communautaire, nécessaire et fondamentale pour amorcer les changements politiques garantissant un meilleur accès aux soins et aux droits, une meilleure protection et favoriser la lutte contre la stigmatisation des TdS (travailleur·euse·s du sexe).

LA RÉDUCTION DES RISQUES

L'enjeu est d'accompagner la personne dans sa pratique, partir de son vécu, de sa réalité, respecter son choix et travailler avec elle les questions de santé et de sécurité sans jugement.

Le Décret n° 2017-281 du 2 mars 2017 approuvant le référentiel national de réduction des risques en direction des personnes prostituées et complétant le code de la santé publique est un texte de référence.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR / EMPOWERMENT

Il s'agit de soutenir les efforts de la personne pour amplifier ou développer ses capacités d'actions de manière autonome, de développer notamment l'estime d'elle·lui même et les compétences psychosociales pour favoriser le développement d'un contrôle sur sa santé.

ALLER VERS ET ACCUEIL INCONDITIONNEL

Les TdS migrant·e·s allophones, ne connaissant pas leurs droits, ne viennent pas vers les professionnel·le·s de santé. C'est donc à nous d'aller vers elles·eux, au moment où ils·elles travaillent. Une fois le lien créé, les personnes peuvent nous solliciter par téléphone et même venir au local en journée. Ensuite, c'est la pratique de l'accueil bas seuil en journée, sans exigence préalable et sans rendez-vous qui garantit l'accès possible aux personnes au moment où elles en ont besoin.

LA DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE

Faire avec les personnes concernées demande de repenser toutes les actions, de laisser une vraie place dans les instances de décision, de rendre les informations accessibles et compréhensibles pour tous·tes. Ce processus dans lequel Paloma s'inscrit nécessite un travail spécifique et un temps dédié pour faciliter sa mise en œuvre et son essor.

TRAVAIL DU SEXE OU PROSTITUTION ?

Le terme de «prostitution» est chargé négativement d'un stigmatisme qui marque d'un profond discrédit celles·ceux qui proposent des services sexuels tarifés. De plus, ce terme renvoie au champ lexical de l'exploitation, de la marchandisation des corps sans nuances et ne rend pas compte de la diversité des situations. Elle se rapporte à une situation qui serait forcément subie et exclue la notion d'agentivité des personnes.

C'est pourquoi à Paloma, nous préférons le terme de «travail du sexe» qui permet de mieux rendre compte des réalités rencontrées.

En anglais, et dans les pays anglophones, personne n'est choqué·e d'utiliser l'expression *Sexwork*. Nous le retrouvons dans la littérature de l'OMS, UNFPA, ONUSIDA, Réseau mondial des projets sur le travail du sexe (NSWP), la Banque mondiale ainsi que le Programme des Nations Unies pour le développement. Ces organisations utilisent l'appellation «travail du sexe» dans leurs écrits.

Historiquement, le terme *Sexwork* est apparu dans les années 80 aux Etats-Unis. Il s'agissait avant tout de rendre compte du fait que l'échange d'argent pour des services sexuels constitue un travail pour ,

celles·ceux dont c'est la source de revenu, que ce soit par nécessité de survie, par désir d'améliorer sa condition économique mais aussi d'en permettre une meilleure perception sociale et d'aboutir à un changement de normes.

C'est à la personne concernée de définir si elle considère le travail du sexe comme un travail. Certaines nous disent que oui et d'autres que non.

Paloma reconnaît la diversité des situations, des parcours de vie, et se garde de tout jugement quant aux raisons des choix posés par les personnes. C'est pour cela que l'association parle avant tout de travail du sexe, et non de prostitution.

Nous refusons également d'adopter une posture stigmatisante et de mettre les personnes concernées dans une position de victimes ou d'inadaptées sociales ayant besoin d'être protégées d'elles-mêmes.

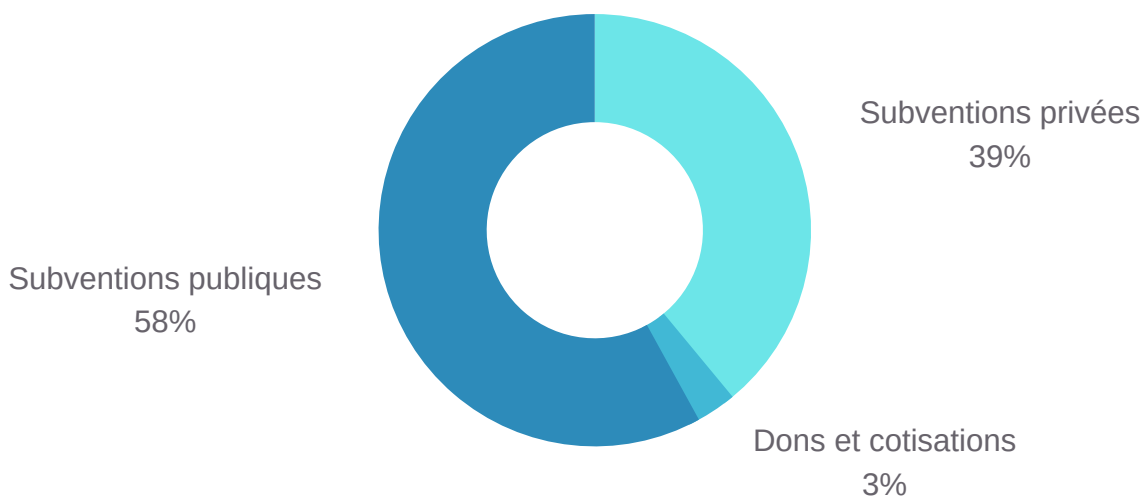
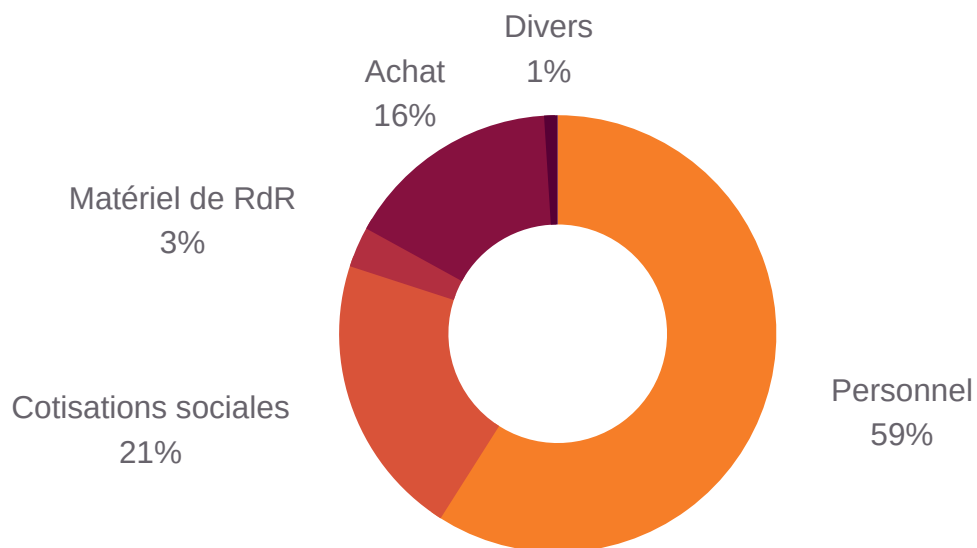


Ressources et budget



Budget 2022

Cette année le budget s'élève à 139 741 € et l'association est déficitaire avec un résultat à - 4 011 €



Ressources et moyens

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe est mixte et composée depuis septembre de 4 personnes dont 2 ayant une expérience du TdS et de la migration.

L'équipe a accueilli au mois de juillet un nouveau collègue et l'animatrice santé a quitté son poste au mois de septembre.

Le temps de travail salarié s'élève en 2022 à plus de 5200 heures, soit 2,9 ETP



MOYENS MATERIELS



Un camion avec une cabine spacieuse nous est mis à disposition par l'association Médecins du Monde et nous permet d'effectuer les tournées de nuit dans les rues de Nantes.



Un local d'environ 60 m2 est mis à disposition par la Mairie de Nantes au 33 rue Fouré. Ce local nous permet à la fois de rencontrer les personnes qui le souhaitent de manière individuelle en préservant leur intimité, mais aussi d'organiser des ateliers collectifs.

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'association sont certifiés par un cabinet d'Expertise comptable Nantais. Ainsi, notre rapport financier est édité en respectant les obligations comptables et les délais légaux.







Aller-vers numérique





Contexte

Cette action a démarré en 2021 afin d'adapter les activités de l'association à l'évolution des pratiques des travailleur.euse.s du sexe. Le déplacement de l'activité sur internet a débuté il y a plusieurs années et a connu deux accélérations avec la loi de pénalisation des clients puis la pandémie de Covid-19. Cette activité est menée sur l'ensemble du territoire de la Loire Atlantique.

CRÉER UN LIEN DE CONFIANCE

Des tournées virtuelles sont organisées de manière hebdomadaire : cela consiste à naviguer sur les différents sites internet spécialisés où exercent les personnes concernées de la région et envoyer un message d'accroche court, accompagné d'une communication de prévention (dépistage IST, vaccination, etc.).

ACCUEILLIR SANS JUGEMENT

Les personnes nous sollicitent ensuite par téléphone, mail ou se rendent directement à notre local. Les sollicitations sont diverses : accès aux droits, accès aux soins, accompagnement suite à une agression, etc.

ORIENTER ET ACCOMPAGNER

A la demande des personnes, Paloma propose un accompagnement physique. Ces accompagnements sont toujours réalisés de façon à favoriser l'autonomie de la personne.

Résultats

du 1er janvier au 31 décembre 2022

- **75 tournées** virtuelles menées
- **165 personnes différentes** ont contacté Paloma (par téléphone, par message)
- **202 contacts** établis. Une même personne peut se mettre en relation avec Paloma plusieurs fois
- **222 sollicitations**. Plusieurs sujets peuvent être abordés lors d'un contact

26% de ces contacts se sont réalisés au local de PALOMA

THÉMATIQUES ABORDÉES



- Accès à une couverture maladie : 26 sollicitations
- Travail et hébergement : 14 sollicitations

Juridique
13.1%

- Point sécurité / Violence : 12 sollicitations
- Suivi de procédure judiciaire : 9 sollicitations

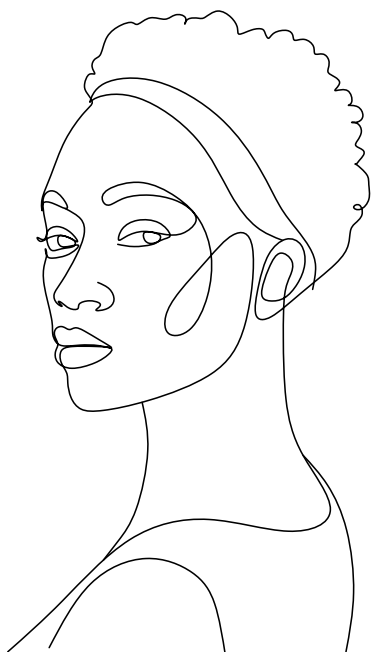


Social
28.8%



Santé
58.1%

- Suivi médical : 27 sollicitations
- Dépistage : 27 sollicitations
- Hépatites / IST : 22 sollicitations
- VIH (TPE, PREP, TASP, etc.) : 20 sollicitations
- Contraception : 14 sollicitations



Orientations et partenariat

LES ORIENTATIONS

- 138 orientations ont été effectuées
- 38 accompagnements physiques ont été nécessaires

29%
vers des structures
de soins de droit
commun (CHU,
PASS, etc)

15%
vers des médecins
de ville ou cabinet
médicaux

18%
vers des structures
spécialisées
(CeGIDD, UMJ, etc.)

L'orientation nécessite un travail partenarial fort sur le territoire. Paloma dispose d'un réseau important avec lequel nous travaillons régulièrement pour développer de nouveaux liens et améliorer les réponses apportées aux personnes concernées.

Ce travail est indispensable et nécessite de tisser continuellement des liens avec les professionnels de santé, le CHU, les autres associations du territoire, etc.).

LES PARTENAIRES DE L'ACTION



Témoignages

T. 34 ANS

J'ai 34 ans et viens d'Europe de l'Est. Et si je ne me trompe pas, j'ai commencé à travailler sur internet en 2016. J'ai arrêté le travail de rue car je ne me sentais plus en sécurité, et ce, même si on n'est jamais seule dans la rue (il y a d'autres TdS, etc.). La loi sur la pénalisation des clients a été le déclic. J'ai réussi toute seule à créer mon profil sur internet et j'ai commencé à recevoir des clients. La routine s'est installée comme ça pendant 1 an. Mais j'étais tellement isolée, que je commençais à avoir des crises d'angoisse et de panique. J'ai suivi les conseils de mon médecin et j'ai tout arrêté quelques mois pour faire une pause. J'ai repris en 2017 avec une amie pour ne plus être seule. Depuis, je continue comme ça et tout va bien. Aujourd'hui je ne prend plus de nouveaux clients. Je reçois que ceux que je connais, ceux avec qui j'ai l'habitude de travailler. Je suis plus tranquille. Cette activité me convient. J'ai un CDI à temps partiel à côté. Le travail du sexe me permet de compléter mes revenus. C'est un équilibre qui me convient.



D. 27 ANS

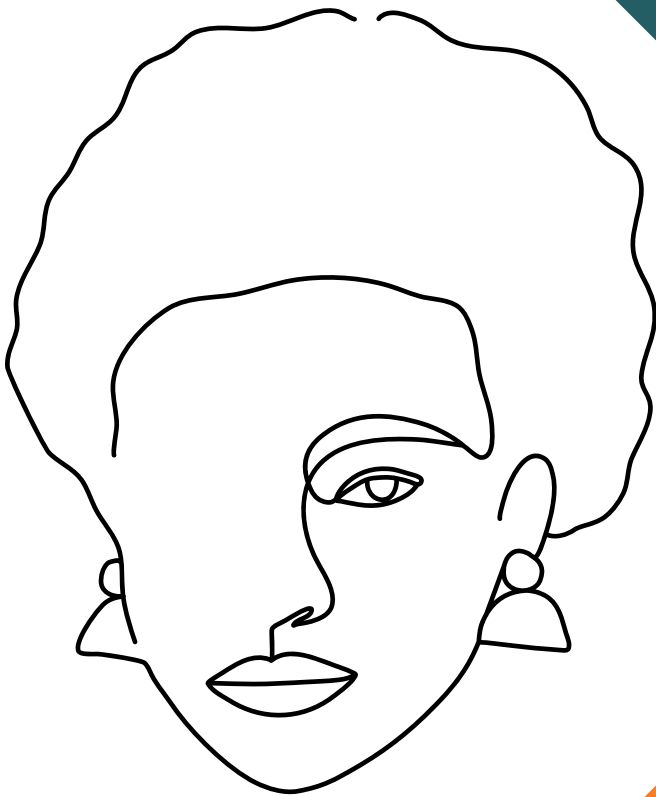
J'ai 27 ans et je viens d'Espagne. J'ai commencé à travailler sur internet en 2018. Je suis venue en France avec une copine, on avait décidé ensemble de faire des tours dans toutes les villes de la France pour travailler. On louait des AirBnB dans deux villes différentes par semaine et on voyageait en train pour changer de destination. Pour notre sécurité c'est mieux. Si je fais ça, c'est pour avoir une meilleure vie, pour payer mes études et aider également ma famille. Tous les 3 mois je retourne chez moi et je peux vous dire que je suis actuellement contente de ma vie et très heureuse de ce que j'ai pu faire.







Aller-vers la nuit



Contexte

Action phare de l'association depuis sa création, les tournées de nuit servent avant tout à créer du lien avec les personnes exerçant le travail du sexe dans les rues de Nantes. Pour que la confiance s'installe, Paloma ne collecte pas d'informations relatives à l'identité des personnes (nom, prénom, âge, etc.). Les personnes utilisent des pseudos et communiquent les informations qu'elles souhaitent.

ALLER À LA RENCONTRE DES PERSONNES LA NUIT

En moyenne, une tournée de nuit est organisée par semaine. Deux itinéraires différents nous permettent de plusieurs quartiers de la ville à partir de 22 heures jusqu'à 4 heures le lendemain

RÉDUCTION DES RISQUES

Le camion de l'association permet d'accueillir les personnes à l'abri des regards. Cela permet d'entamer des discussions autour d'une boisson chaude en individuel ou en groupe. L'objectif étant de favoriser les échanges de pratiques entre personnes concernées sur des thématiques variées

CRÉER ET MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Les personnes qui le souhaitent, peuvent nous rejoindre au local de l'association en journée pour bénéficier d'un accompagnement sur des questions précises et/ou participer à des ateliers collectifs



Résultats

du 1er janvier au 31 décembre 2022

- **51 tournées** de nuit menées et **52 personnes** différentes rencontrées
- **833 contacts** établis. Une même personne peut être rencontrée plusieurs fois dans l'année
- En moyenne **17 personnes différentes** sont rencontrées à chaque tournée
- **43% des tournées** sont menées par un-e salarié-e pair-e

86% des tournées sont menées en binôme avec un-e bénévole pair-e

THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES TOURNÉES DE NUIT

Sécurité et violences
19.4%

VIH et IST
19%



Plaidoyer
9.1%

242 animations thématiques ont été abordées lors des tournées en 2022.

Information et Prévention
52.5%

Ces tournées sont également l'occasion pour Paloma de distribuer du matériel de Réduction de Risques. Ainsi, 16 500 préservatifs et 818 gels ont été distribués. Ce matériel nous permet surtout de pouvoir engager des discussions sur les pratiques des personnes.



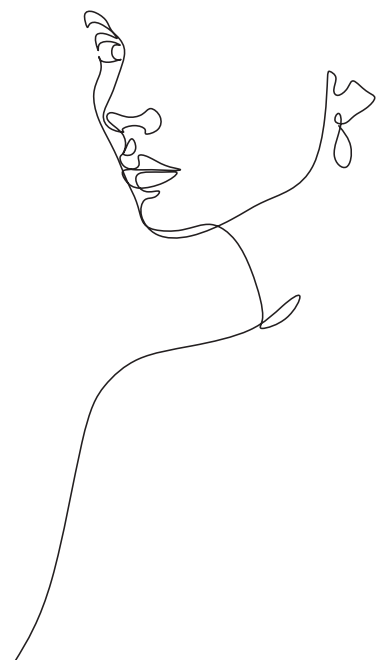
Partenariat et ressources la nuit

Paloma est présente lors des réunions du conseil de la nuit avec la mairie de Nantes. Ce temps permet encore une fois de visibiliser la présence des TDS de rue qui exercent la nuit et de faire remonter leurs paroles, témoignages, besoins. Il s'agit aussi de se tenir informé·e des actualités et actions mises en place à Nantes et de faire partager ces informations aux personnes que nous accompagnons.

Nous sommes également en lien avec le service des Urgences du CHU de Nantes pour des situations précises (rupture de préservatifs, traumatismes physiques suite à une agression, etc.).

Le travail partenarial est essentiel pour répondre au mieux aux besoins des personnes concernées. Ainsi, nous travaillons étroitement avec le département Tranquillité Publique de la ville de Nantes, avec d'autres associations (Féminité sans abri et le Planning Familial) pour mettre à disposition des personnes des produits de beauté et d'hygiène, etc.

Toute l'année, nous proposons à nos partenaires et les acteurs du territoire de nous accompagner lors des tournées pour comprendre la réalité du terrain et le quotidien des Travailleur·euse·s du sexe de rue.



LES PARTENAIRES DE L'ACTION



Témoignages

P. 28 ANS

Ca fait longtemps que je fais ce travail ! J'ai travaillé à Vincennes puis à Château Rouge. A l'époque, on a acheté un camion avec deux autres filles. C'était un vieux camion qu'on a acheté d'occasion (environ 2 800 €). Ca nous convenait. C'était plus facile de travailler dans le camion.

Même si nous étions toujours embêtées par la Police. Ils ne contrôlaient pas nos papiers, juste notre permis de conduire. Et comme il n'était pas en règle, ils pouvaient envoyer le camion à la fourrière. Donc on surveillait les voitures de Police qui passaient. Après je suis venue à Nantes car c'était trop compliqué avec la Police à Paris. Et j'ai travaillé dans la rue. C'est plus dur. C'est violent. Certains nous menacent avec des couteaux, d'autres exigent un rapport sans préservatif. Et... personne n'appelle la Police quand on a des problèmes. On travaille à deux pour se protéger l'une l'autre. On essaye de rester sur un lieu éclairé où il y a un peu de passage... J'ai mes stratégies. Pas le choix, j'ai besoin d'argent. Dès que j'ai des papiers, j'arrête. J'en ai marre.



A. 47 ANS

J'ai 47 ans et je viens d'Europe de l'Est. Je travaille dans la rue et sur internet, au moins je suis ma propre patronne. J'ai déjà travaillé pour des patrons dans d'autres travaux et ça me saoulait, là au moins je travaille pour moi et rien que pour moi. Je ne sais pas exactement depuis combien de temps je travaille dans la rue. Moi, quand je travaille dans la rue, je suis pas en sécurité. Il y a des agressions et des gens très bizarres qui pètent les

plombs très vite sans que tu fasses quelque chose. Dans les clients il y a des gens très cools, mais il y a aussi des mauvaises personnes qui t'agressent et peuvent te taper quand tu es avec eux dans la voiture. J'ai rencontré Paloma dans la rue, certains soirs je les croise puisque moi, c'est seulement la nuit que je travaille. Paloma parle avec nous, nous demande si ça va, elles nous donnent des cafés, des capotes, les personnes sont très cools.





L'accueil au local



Contexte

Le local de Paloma se veut un lieu d'accueil individuel et/ou collectif où les personnes concernées par le travail du sexe sont accueillies sans jugement et dans le respect des choix qu'ils-elles ont posés.

A la demande des personnes, sont proposés des entretiens individuels sur des questions de santé (santé sexuelle, accès aux soins, etc.), juridiques (obtention d'un titre de séjour, situation au regard du droit, etc.) ou sociales (hébergement, emploi, etc.).

Dans notre approche, aucun interrogatoire, ni questionnaire n'est soumis aux personnes rencontrées. Les données présentées ci-dessous, sont collectées au fur et à mesure, au bon vouloir des personnes. C'est pourquoi, pour certaines données il n'y a pas 100% de réponses. Le recueil de données est un outil support pour l'association qui permet d'avoir des données chiffrées afin de rendre compte des actions mais ne représente pas un objectif en tant que tel.

APPORTER UN SOUTIEN ET PROPOSER DES ATELIERS COLLECTIFS

Le local est ouvert sans rendez-vous 2 demi-journées par semaine. Des créneaux sur rendez-vous sont également proposés le reste de la semaine. Une salle commune est mise à disposition des personnes souhaitant initier des ateliers ou des réunions collectif·ve·s

ORIENTER VERS LE DROIT COMMUN ET ACCOMPAGNER

L'objectif n'est pas de pallier au droit commun. Pour chaque situation, l'équipe s'efforce d'orienter vers le droit commun afin que celui-ci s'exerce pleinement. Nous sommes également sollicité·e·s pour des accompagnements physiques, que nous menons toujours dans l'objectif d'autonomiser les personnes

SUIVI ET MAINTIEN DU LIEN

Certaines personnes ne seront vues qu'une fois dans l'année, quand d'autres seront rencontrées régulièrement ...



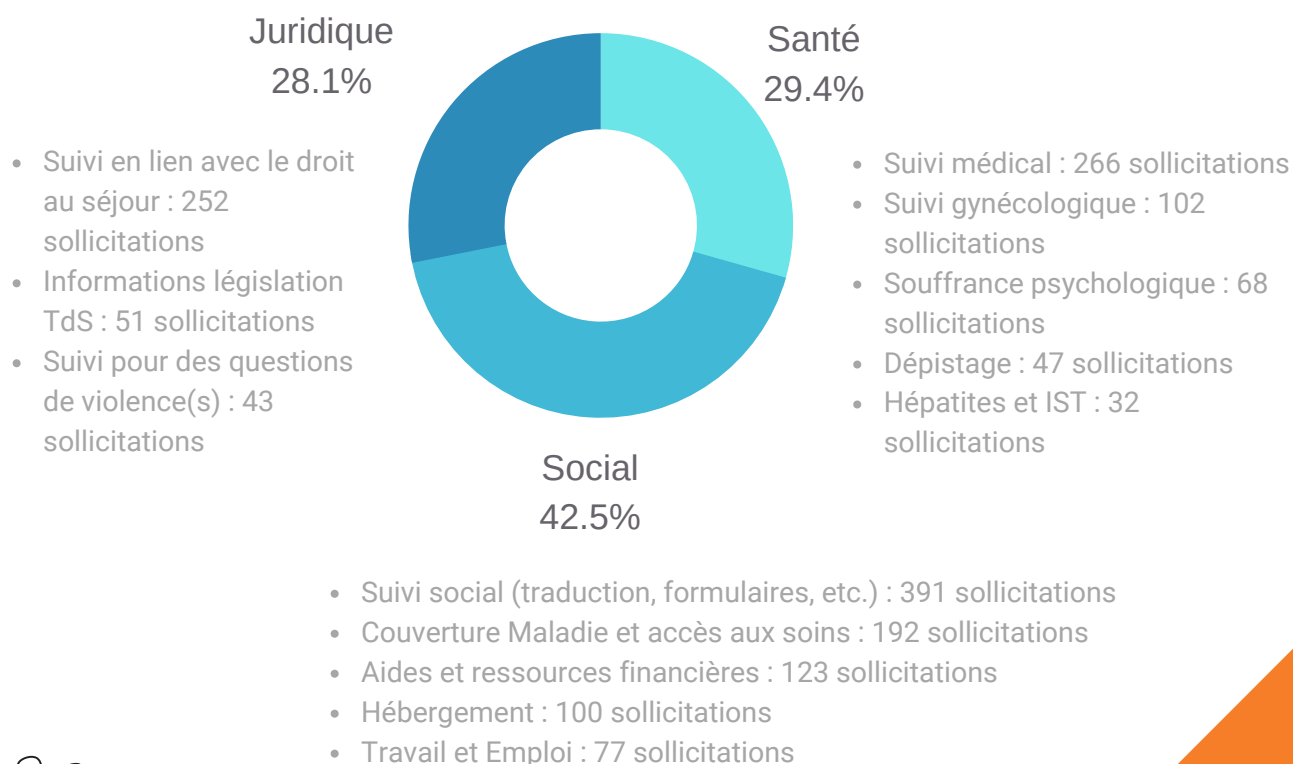
Résultats

du 1er janvier au 31 décembre 2022

- **129 personnes différentes** rencontrées
- **844 contacts** établis. Une même personne peut se mettre en relation avec Paloma plusieurs fois
- **4 558 services dispensés.** Plusieurs sujets peuvent être abordés lors d'un contact

548 orientations vers le droit commun réalisées et 155 accompagnements physiques

THÉMATIQUES ABORDÉES



Profil des personnes rencontrées

UNE MAJORITÉ DE FEMMES CISGENRES...

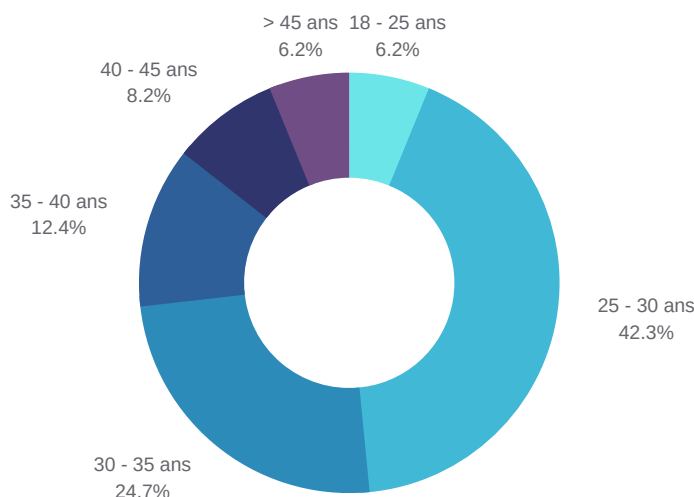
La file active de l'association est composée à 95% de femmes cisgenres. L'association a rencontré également des hommes cisgenres (4%) et des personnes Trans (1%).

...CONCERNÉES PAR UN PARCOURS MIGRATOIRE...



92% des personnes rencontrées sont concernées par un parcours migratoire - la majorité du public vient d'Afrique Subsaharienne (84%). Nous rencontrons également des personnes venant d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est, etc.

... ET D'ÂGE VARIÉ



Moyenne d'âge : 31 ans
Médiane : 29 ans

Situation des personnes au regard de la santé

Au sein de Paloma, la santé est envisagée selon une approche globale qui se fonde sur une conception de l'être humain en interaction avec son environnement social et physique. Cette vision de la santé se veut inclusive à l'égard de toutes les catégories de population et passe nécessairement par la prise en compte des déterminants sociaux de la santé, c'est-à-dire les facteurs qui ont un impact sur la santé : la précarité, le travail, le logement, l'isolement social, etc.

SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

121 personnes (94% de la file active) disposent d'une domiciliation effective. La question du logement est très précaire pour la majorité des personnes que nous rencontrons et génère pour la plupart d'entre elle.eux du stress et de l'inquiétude.

Hébergement d'urgence	7 (5,4%)
Hébergé.e.s par un tiers	53 (40,8%)
Logement personnel	36 (28%)
Hébergé.e.s par un organisme / une association	24 (18,6%)
Autre	7 (5,4%)



SITUATION AU REGARD DE L'ACCÈS AUX DROITS

Aucune couverture ou demande en cours	5 (3.88%)
Couverture de base (SS et CMU base)	5 (3.88%)
Aide Médicale d'Etat (AME)	35 (27%)
Couverture de base et complémentaire	69 (53%)
Droits ouverts dans un autre pays européen	7 (5.4%)
NSP	8 (6.2%)

Paloma accompagne les personnes dans l'ouverture de leurs droits à l'accès aux soins et la protection maladie, et vise à éviter que les plus précaires renoncent à leurs soins.

Une autre action proposée à Paloma est la possibilité pour chaque personne rencontrée d'avoir accès à un médecin traitant bienveillant, anglophone, hispanophone ou roumanophone si besoin. 78 % des personnes rencontrées en 2022 ont un médecin traitant et 62% bénéficient d'un suivi gynécologique.

SANTÉ MENTALE

En 2022, 24 personnes accompagnées (soit 19% de la file active) ont confié rencontrer une grande souffrance psychologique, engendrant chez certain.e.s des troubles.

Nous sommes aujourd'hui confronté-es à cette situation qui est relativement nouvelle.

De nombreuses personnes se retrouvent seules et très isolées. D'autres se retrouvent démun.e.s face à leur situation au regard du droit au séjour.

Face à ces témoignages, l'association souhaite pouvoir développer dès 2023 des actions visant à (re)créer du collectif : groupes de parole, ateliers bien-être, etc.

Les personnes concernées pourront aborder le quotidien, des questions d'accès aux droits, les violences, la réduction des risques, etc. Une friperie est déjà proposée comme outil de médiation pour partager des moments conviviaux et dessiner des actions collectives futures. Les activités en lien avec les préoccupations et les besoins des personnes seront bien évidemment privilégiées.



SANTÉ SEXUELLE

Paloma s'intéresse à 4 domaines de la santé sexuelle : infections sexuellement transmissibles (dont le VIH), la contraception (9% de la file active utilise un moyen de contraception autre que le préservatif), lutte contre les discriminations, et les violences.

De manière générale, cette action repose sur 3 piliers :

- **Accompagner les personnes dans la surveillance des pathologies en lien avec la santé sexuelle** : au total, 148 entretiens ont été menés au sujet du dépistage, des IST et du VIH. 2 orientations TPE (Traitement Post Exposition) ont été effectuées.
- **Regarder avec elle sans jugement les comportements en lien avec la santé sexuelle (Réduction des risques)** : 114 démonstrations de matériel de RdR ont été effectuées lors des tournées de nuit, 9 au local ; 49 personnes différentes ont participé à une discussion sur la prévention / RdR pendant les tournées.
- **Expérimenter de nouvelles approches en prévention, avec et pour les personnes concernées** : à la demande des personnes concernées, l'association a élargi sa gamme de matériel de RdR (éponges menstruelles, gel, différentes gammes de préservatifs, etc.) ; partage des savoirs expérientiels entre personnes concernées notamment sur l'utilisation du matériel de RdR (86% des tournées de nuit ont été effectuées avec un-e bénévole pair-e) ; 2 permanences TROD (hépatites et VIH) ont été mises en place en 2022 dans les locaux de Paloma en partenariat avec l'association AIDES (chaque deuxième jeudi du mois).

VACCINATION

Lorsqu'une personne nous sollicite sur des questions de santé, nous essayons de faire un point sur la vaccination. C'est l'occasion pour nous d'informer la personne, et de présenter celle-ci comme une stratégie intéressante, notamment pour la lutte contre l'hépatite virale. En 2022, nous avons mené 47 entretiens sur la question de la vaccination.

VACCIN	VHB	DTP	ROR
A jour	73 (57%)	85 (66%)	86 (67%)
Non	2 (1.5%)	2 (1.5%)	2 (1.5%)
Ne sait pas	43 (33%)	34 (26%)	33 (26%)
Pas besoin (immunisé.e)	3 (2.33%)	-	-

Partenariat local

Une grande partie du travail de l'équipe réside dans l'ensemble des activités menées au local. L'accompagnement des personnes et le renforcement de leur capacité d'agir nécessite du temps. Une «orientation» ne se limite pas à guider les personnes vers les services adéquats. Souvent, nous sommes amené-e

s à traduire des documents lorsque les personnes sont allophones, expliquer en quoi consiste un rendez-vous pour un dépistage, comment prendre un rendez-vous gynécologique, informer sur les différentes étapes nécessaire pour le dépôt d'une plainte, rappeler le rôle de chaque structure, etc.

Le travail réalisé à Paloma est d'évaluer la situation des personnes puis d'orienter vers les professionnel·les du droit commun. Les salarié·e-s vont expliciter le système d'accès aux droits et aux soins puis mettre en lien la personne avec les professionnel·les de la santé, du social ou du juridique. Tout l'accompagnement est réalisé de façon à favoriser l'autonomie et le renforcement des capacités des personnes.

Sans un travail en partenariat avec les acteurs du territoire, nous serions incapables d'infléchir certaines situations. Ainsi nous travaillons étroitement avec les cabinets médicaux, des médecins, le Cegidd du CHU de Nantes, le service Simone Veil du CHU, des avocat·e-s, les espaces départementaux des solidarités (EDS)... afin d'apporter une réponse globale aux personnes.

A Paloma, la santé est envisagée comme étant liée à un ensemble de déterminants : démographiques, économiques, géographiques, sociologiques, etc. C'est pourquoi, le travail partenarial est indispensable pour répondre de manière globale aux personnes concernées.

LES PARTENAIRES OPÉRATIONNELS



Plaidoyer

POSITIONNEMENT SUR LA QUESTION DES VIOLENCES

L'opinion commune tend à penser que le travail du sexe est une violence en soit. En effet, l'idéologie abolitionniste est le modèle appliqué et véhiculé en France. Il repose sur l'idée que la « prostitution » ne peut être un choix et qu'elle serait donc, par essence, une violence faite à toutes les personnes qui exercent cette activité.

Paloma ne se retrouve pas dans ces représentations et présente un autre point de vue.

Le postulat de base est que la société dans laquelle nous vivons est une société patriarcale dominée par les hommes. Nous retrouvons ce rapport de domination dans toutes les sphères de notre vie sociale : au travail, à la maison, dans une soirée, dans la rue... Au sein de l'exercice du travail du sexe, nous pouvons faire le même constat. En effet, la majorité des personnes TdS sont des personnes sexisées et notamment des femmes proposant des services sexuels tarifés à une majorité d'hommes hétérosexuels et cisgenres.

Nous accompagnons principalement des femmes au sein de Paloma. Qui dit femme, dit cible de violences sexuelles et sexistes. Elles en sont victimes en tant que femmes, épouses, mères, salariées, individuelles, mais également en tant que travailleuses du sexe dans le cadre de leur activité. Pour autant, il n'est pas question d'en faire un amalgame : le travail du sexe n'est pas une violence en soit. Les violences que vivent les TdS sont protéiformes, et le cumul de celles-ci a des effets délétères sur leur santé et leur sécurité.

Nous rencontrons une diversité des profils à Paloma car certaines personnes exercent l'activité par nécessité économique, quand d'autres l'envisagent comme une étape transitoire, ou encore, quand certaines font le choix d'être TdS et de se déclarer sous un statut d'auto-entrepreneur-euse. En clair, il y a autant de façons de vivre le TdS que de personnes l'exerçant. Les violences, souvent sexistes et sexuelles, subies par les personnes concernées sont elles aussi diverses et spécifiques à la nature de l'activité (que ce soit le TdS de rue, TdS indoor, camgirl...). Les violences prendront alors des formes différentes (le cyberharcèlement est une violence numérique importante pour les personnes exerçant sur internet, violence propre à cette catégorie de population qui ne concernerait pas les TdS de rue par exemple).

Dans le cadre même du travail du sexe de rue, les violences sont à l'initiative de différents groupes de populations : en effet, les auteurs de violences peuvent être des clients, que nous nommons agresseurs et non plus clients dans ce contexte. Mais les violences sont aussi parfois exercées par des voisins, qui n'accepteraient de voir des personnes exercer le TdS en bas de leur immeuble. Un vrai travail a été initié avec le service tranquillité publique de la ville de Nantes. Ainsi, les plaintes envoyées par les voisins nous sont ensuite rapportées par le service de la tranquillité publique. Un travail de médiation a été enclenché et cela permet peu à peu d'apaiser les tensions existantes et de réfléchir ensemble à des solutions concrètes. (ex : installation de poubelles dans la rue Paul Bellamy pour pallier aux plaintes des riverains pour préservatifs usagés laissés sur la voie publique).

Le cadre législatif a été pensé pour protéger mais nous constatons que son effet aggrave la situation : si l'objectif était de décourager les clients en pensant que cela ferait disparaître les TdS de la rue, voilà un loupé ! Aux côtés du défenseur des droits, Médecins du Monde et bien d'autres associations avaient informé les législateurs des potentielles conséquences sur la santé et la sécurité des personnes. Une enquête a été réalisée par Hélène le Baillet Calogero Giametta en 2018 sur les effets de la loi de pénalisation des clients de 2016 en fait l'état. Elle a été réalisée aux côtés de 11 associations de terrain et de santé communautaire. Toutes les associations relèvent le même constat, l'enquête montre une augmentation des violences depuis le passage de cette loi : précarisation des TDS, isolement croissant des personnes, augmentation des violences, inversion du rapport de domination, négociation des tarifs à la baisse par les clients...

Nous dénonçons également la loi visant à définir le proxénétisme. En effet, plusieurs articles de cette loi sont à notre sens problématique et interprétables de multiples manières, criminalisant l'entourage des TdS ou même certain-es TdS.

- PROXÉNÉTISME D'ASSISTANCE

L'article 225-5 définit le proxénétisme comme le fait « 1° d'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ». Toute assistance à la prostitution même bénévole, et même entre TDS, est incluse dans cette définition. Il est donc illégal pour les TdS de s'entraider, de travailler ensemble, de partager des ressources pour travailler en sécurité (fichiers de mauvais clients, conseils pour sélectionner les clients et imposer ses limites...), de faire son annonce ou son site web, d'accroître son indépendance et ses revenus, etc. Il est aussi illégal de demander à un-e proche de veiller à sa sécurité, même passivement, par exemple en attendant à proximité ou en se tenant prêt-e à intervenir en cas de problème.

- PROXÉNÉTISME DE PROFIT

Dans ce même article du Code Pénal, le proxénétisme est aussi défini comme le fait « 2° de tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ».

Le proxénétisme de « profit » désigne comme proxénète toute personne recevant de l'argent issu de la prostitution, c'est-à-dire qu'un·e TdS ne peut donc pas utiliser son argent comme les autres travailleur·euses : ses dons, cadeaux, soutiens financiers aux proches... sont criminalisés. Cette interdiction empêche également les TDS d'employer des professionnel·les (comptables, agent·es de sécurité, personnel ménager ou administratif...) et limite l'accès aux services bancaires et terminaux de paiement. L'article 225-5 se poursuit comme suit : « 3° d'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire ». Cette disposition interdit la libre association, l'organisation en SCOP et le recours au portage salarial. Elle interdit aussi la possibilité du salariat et donc l'accès au droit de travail, comme pour n'importe quelle autre catégorie de travailleur·euses : normes et sécurité du travail, recours aux prud'hommes, accès au chômage, couverture sociale, cotisations retraites, etc.

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES

Paloma accompagne principalement des personnes exerçant dans la rue et a donc une expertise assez centrée sur les violences de rue.

À la suite d'une agression, nous intervenons sur trois points: le volet santé, social et juridique. Dans ce cas, la première chose à faire est de voir avec la personne comment elle se sent et ce qu'elle souhaite faire. L'idée est de l'écouter, la laisser parler et ne pas penser/agir à sa place. Nous l'informons de ses droits si elle n'a pas une connaissance complète de ce à quoi elle peut avoir recours. Nous lui proposons de voir un médecin, de déposer plainte à la police, d'aller aux unités médico-judiciaires tant pour un constat physique que pour une prise en charge psychologique en lien avec les potentiels traumatismes. Nous utilisons beaucoup les outils de prévention et de réduction des risques JASMINE liés aux violences.



Nous pouvons la mettre en lien avec un.e avocat.e si elle porte plainte contre son agresseur (comprenant bien souvent la demande d'indemnisation des victimes par la CIVI) et suivrons toute la procédure avec elle si elle le souhaite. A nouveau, si la personne ne souhaite pas faire de démarche en lien avec l'agression subie, nous ne forçons/n'influençons pas les choses. ELLE est la mieux placée pour savoir ce qui est bon pour elle.

Nous accompagnons également des personnes victimes de traite des êtres humains ou d'exploitation. C'est une des formes de violences que les personnes peuvent aussi rencontrer. Nous accompagnons les personnes qui souhaiteraient déposer une plainte et dénoncer leur réseau. Nous proposons de prendre rendez-vous avec la police, d'accompagner au rendez-vous, d'enclencher une demande de régularisation via le motif TEH si c'est ce que veut la personne (demande de titre VPF L425-1 du CESEDA). Nous travaillons sur la santé physique et mentale en proposant des orientations/accompagnements vers des professionnel·les de santé (physique et psychologique). Nous avons un partenariat important avec le dispositif Ac-Sé (accueil sécurisant) qui a pour mission d'éloigner les personnes loin de la zone de danger pour leur santé et leur sécurité. Régulièrement, nous travaillons donc conjointement avec Ac-Sé et les personnes qui ont été orientées ont pu trouver satisfaction de ce changement de vie leur garantissant une sécurité optimale dans un nouveau lieu d'habitation.

Très à la marge, il peut arriver que la personne soit victime de violences conjugales, dans son cercle privé donc. Nous proposons un suivi semblable à nouveau, faisons du lien avec Citad'elles (lieu d'accueil et d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales). Nous intervenons alors sur les trois champs et proposons un accompagnement social global dans le cadre des violences.

Enfin, les personnes sont largement victimes de violences institutionnelles (préfecture, banque, travailleur·euses sociaux·ales...) et législatives. Paloma fait tout un travail et plaider et de lutte contre le système qui encadre les TDS actuellement. (cela passe par des communiqués de presse, des entretiens, réunions, manifestations...). En effet, le poids du stigma est tellement lourd qu'il est très compliqué pour les personnes de parler de leur activité à la majorité des professionnel·les qu'elles rencontrent. Cela peut avoir des répercussions importantes.

Enfin, aux personnes qui demandent à quel point le TDS a été un choix dans le parcours individuel, nous pouvons plutôt poser la question suivante : qui choisi son travail sans avoir pensé à la rémunération que cela implique ? Qui ne travaille pas par nécessité économique ? Choisit-on son emploi par envie ou par besoin ?

Les violences que subissent les TDS sont nombreuses et ne sont pas seulement sexuelles et sexistes. Elles sont aussi liées à la stigmatisation par les professionnel·les, institutions, l'opinion commune car TDS, migrantes, racisées, précaires, trans, handicapées... elles cumulent parfois un nombre incalculable de discriminations et c'est également ce contre quoi nous luttons, à travers un féminisme qui se veut inclusif et intersectionnel.

Remerciements

NOS FINANCEURS PRIVÉS



NOS FINANCEURS PUBLICS



Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi



LES DONATEURS PRIVÉS

La dizaine de personnes ayant fait un don ponctuel ou mensuel au profit de Paloma en 2022.

La Cantine numérique de Nantes qui a reversé une partie des recettes générées par les Formation Solidaires 2022



LES STRUCTURES PARTENAIRES

L'Association Médecins du Monde pour la mise à disposition du Camion qui nous permet d'effectuer l'aller-vers la nuit ; la Marie de Nantes pour la mise à disposition du local.

L'ÉQUIPE DE PALOMA

Les bénévoles qui nous aident lors des tournées, lors des évènements, lors des ateliers, etc.

Les bénévoles investi.e.s dans le Conseil d'Administration ainsi que les membres actif.ve.s



*Nothing
About Us
Without Us*

Plaidoyer - Santé
Libertés et droits - Réduction des risques
Empowerment - Communautaire

PALOMA